

NOTICE D'UTILISATION UNITÉS FILTRATION UF 30 BEST



TABLE DES MATIÈRES

1 - Avant-propos

- 1.1 - Guide des pictogrammes
- 1.2 - L'unité de filtration

2 - Consignes de sécurité

3 - Transport et stockage

- 3.1 - Livraison
- 3.2 - Transport
- 3.3 - Stockage

4 - Description technique

- 4.1 - Utilisation suivant la réglementation
- 4.2 - Description de l'appareil

5 - Données techniques

6 - Mise en marche

- 6.1 - Raccordement de l'unité
- 6.2 - Utilisation

7 - Maintenance et entretien

- 7.1- Maintenance et surveillance journalière
- 7.2 - Remplacement des filtres

9 - Pannes possibles et leurs dépannages

10 - Garantie

Veillez noter que nous faisons tous les efforts pour nous assurer que toutes les informations fournies avec tous nos produits sont exactes et à jour, nous n'acceptons aucune responsabilité légale pour toute erreur, omission ou déclaration trompeuse. Si vous avez des questions à propos d'une partie quelconque de cette notice de l'utilisateur, n'hésitez pas à contacter directement la Société BEST ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ TECHNOLOGIE pour de plus amples informations.

1 - Avant-propos

Nous sommes heureux que vous ayez choisi un produit **BEST**.

Avec ce dispositif, vous recevez une solution de maniement simple, qui a été construite d'une façon fonctionnelle.

Grâce à notre expérience dans le secteur du désamiantage, la construction de nos appareillages est étudiée de façon sûre.



Ce matériel est réservé à une utilisation par des professionnels connaissant et sachant maîtriser les procédures de sécurité.

Seul le personnel qualifié est autorisé à manipuler l'appareil.

La parfaite connaissance de ce mode d'emploi est, pour votre personnel, une condition préalable indispensable pour l'utilisation correcte de cette machine.

Le mode d'emploi doit toujours être accessible pour toutes les personnes présentes et être placé à proximité du lieu d'utilisation.

En tant qu'utilisateur, vous êtes tenu de suivre ce mode d'emploi et d'utiliser l'appareil exclusivement et conformément à l'usage prévu.

En cas de non-respect de cette clause, la **Société BEST ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ TECHNOLOGIE** est déchargée de toute responsabilité.

Voir notre site Web pour de plus amples informations.

Attention, toutes les photos sont non contractuelles

Les droits d'auteur de ce mode d'emploi restent chez **BEST**.

Ce mode d'emploi est destiné aux monteurs, aux utilisateurs et aux contrôleurs.

Il contient des prescriptions et des dessins techniques qui ne doivent ni en partie ni au complet être utilisés à des fins publicitaires ni distribués à autrui.

1.1- Guide des pictogrammes



Celui-ci est une recommandation visant à aider les utilisateurs à utiliser l'unité de la manière la plus efficace et efficace



Celui-ci constitue de l'information essentielle pour l'utilisation en toute sécurité de l'unité

1.2 - L'unité de filtration

L'unité de filtration, telle qu'achetée, comprend :

1. L'unité de filtration
2. La notice d'utilisateur
3. Certificat de test électrique
4. Le kit accessoire en option

2 - Consignes de sécurité



La Société **BEST ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ TECHNOLOGIE** vous oblige en tant qu'utilisateur, de suivre ce mode d'emploi et d'utiliser l'appareillage seulement suivant les prescriptions et ne pas les employer de manière contre-indiquée.

Dans le cas d'un non-respect, La Société **BEST ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ TECHNOLOGIE** n'endosse aucune responsabilité.

Le maniement de l'appareillage est seulement autorisé au personnel qualifié, car des matériaux et des machines contaminés doivent être considérés comme produits dangereux. La connaissance profonde de ce mode d'emploi est une condition très importante pour la manipulation de l'appareil par votre personnel.

Les réparations nécessaires ainsi que la maintenance et le nettoyage surtout, dans le domaine d'équipement électrique doivent être effectués, soit par du personnel qualifié, soit par le service technique de **BEST ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ TECHNOLOGIE**, pour pouvoir garantir le bon fonctionnement et la sécurité.

Les accessoires de sécurité et de protection doivent être traités soigneusement et il faut garder les instructions de sécurité dans un état lisible.

Le montage et l'utilisation de l'appareil est seulement permis en tenant compte du mode d'emploi ou, après avoir consulté **BEST ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ TECHNOLOGIE**.

Pour ne pas porter atteinte à la sécurité, il ne faut pas transformer l'appareil.

Les désirs de changements ne peuvent être effectués qu'après avoir consulté **BEST ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ TECHNOLOGIE**

Supplémentaire à ce mode d'emploi, il faut évidemment observer les lois, consignes et directives générales, en ce qui concerne la prévention des accidents et la protection de l'environnement.

3 - Transport et stockage

3.1- Livraison

L'unité de filtration est livrée emballée dans un film PE à partir de **BEST ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ TECHNOLOGIE**

Des avaries de transport sont à documenter immédiatement à la réception au transporteur ou autres fournisseurs.

Prière de mentionner ces dégâts aussi sur la feuille de transport.

3.2 - Transport

Au transport, il faut agir prudemment pour éviter des dégâts causés par une manipulation non - appropriée ou par imprudence.

il faut vider toute l'installation (pompes, bouches des filtres, cuve) avant le transport.



Attention : Ne transporter l'appareil qu'à l'état vide (aussi pour des changements de place). Protéger contre le gel !

3.3 -Stockage

Afin d'éviter des dégâts, il ne faut stocker l'unité de filtration que dans des locaux secs, non accessibles à des personnes non qualifiées.



En hiver, il faut impérativement observer les choses suivantes à cause du danger de gel :

- 1 - Vider les conduites d'eau, les bouches des filtres
- 2 - Vider la pompe
- 3 - Placer l'unité de filtration dans **une zone protégée contre le gel**

4 - Description technique

4.1 Utilisation suivant la réglementation

Lors de travaux de désamiantage à l'intérieur des pièces fermées, il faut exclure que les fibres d'amiante quittent la zone de désamiantage sans contrôle est représentent ainsi un danger pour l'homme et l'environnement.

C'est la raison pour laquelle, les personnes ainsi que le matériel et les déchets qui quittent la zone de désamiantage en traversant un sas de décontamination du matériel, pour leur la décontamination et le nettoyage du matériel.

L'unité de filtration se charge de filtrer les eaux usées contaminées.

4.2 Description de l'appareil

L'UF 30 est un système de filtration indépendant des eaux usées de vos SAS matériels/déchets.

Cette unité de filtration peut aussi être utilisée en complément de l'UCF (associé à une UCF ne possèdent qu'une pompe de vidange) pour l'évacuation des bacs de douche du SAS personnel et SAS matériel.

Son débit est adapté à une utilisation professionnelle.

Son assemblage sur un cadre en aluminium rend cette UF 30 particulièrement plus légère, maniable et facilite sa manutention.

Sa pompe avec sa tête inox lui permet de résister à une eau maxi de 95°

Afin de faciliter le décolmatage de l'aspiration, la pompe est réversible



5 - Données techniques

UF 30

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Tension	Intensité	Fréquence	Puissance	Débit	Hauteur maxi	Poids
240 V	1.5 A	50 Hz	345 W	1750 L/m	26 M	9 Kg

DIMENSIONS

Longueur	Largeur	Hauteur
500 MM	350 MM	500 MM

6 - Mise en marche

6.1 Raccordement de l'unité

L'unité de filtration doit être installée aussi près que possible de l'installation de décontamination et connectée comme indiqué ci-dessous :

le Tuyau de déchet des bacs de douches doit être raccordé à l'entrée de l'eau usée.

(A)

-S'assurer de la bonne présence des filtres 25 μ et 5 μ pour chaque système de filtration des eaux (à changer régulièrement) réf : 05023A010.

– Tuyaux d'évacuation des eaux filtrées reliés à un point de drainage approprié. (B)

-Raccorder l'unité électriquement avec le cordon d'alimentation.



6.2 Utilisation



Raccorder le soufflet à air (pédale de commande ON/OFF) ici sur la photo ci-dessous le tuyau de couleur noire sur le contacteur de démarrage..



Faire une pression sur le soufflet à air pour le démarrage, une nouvelle pression pour l'arrêt de la pompe.



Sur cette photo, nous apercevons l'interrupteur permettant d'inverser le sens de rotation de la pompe. Lors de l'utilisation, vérifier le bon sens de rotation.

Ce système permet en cas de bouchon de pousser en sens inverse le liquide, ou même sur certain chantier d'acheminer de l'eau dans d'une cuve ou un réseau manquant de pression vers les étages supérieurs, afin de remplir une UCF ou une cuve.

Néanmoins, ces opérations données en exemple restent gérer manuellement par l'utilisateur.

Cette pompe n'est pas un surpresseur



Ne pas laisser l'appareil sous tension pour toute intervention côté installation électrique.

N'oubliez pas de vidanger l'appareil en période de gel ou de risque de gel.

Ne pas utiliser cet appareil dans des lieux inférieurs à 5 °C

Ne pas aspirer de l'eau usée sans préalablement avoir placé les filtres à eau.

En hiver, il ne faut utiliser d'appareil que dans une zone protégée contre le gel.

7 - Maintenance et entretien

7.1- Maintenance et surveillance journalière

- Contrôler les conduites de l'eau s'il y a une circulation libre
- Contrôle visuel des filtres s'il y a des encrassements
- Vérifier la bonne étanchéité des raccords de votre tuyau d'eau

7.2 - Remplacement des filtres



Attention :

- remplacer les filtres lorsque l'unité est hors circuit
- Enlever les filtres pollués seulement à l'état humide pour éviter le dégagement de poussières du filtre.
- Lors du remplacement des filtres à eau 25µ et 5µ réf : 05023A010, attention à ne pas perdre les joints toriques des porte-filtres et veillez à bien sceller les filtres dans un sac à déchets amiante.

Remplacement des filtres :

- Dévisser l'écrou des bouches
- Enlever les filtres et les éliminer
- Poser de nouveaux filtres
- Serrer les écrous vissés **à la main**
- Filtre réf : 05023A010



Les tuyaux d'aspiration, la pompe, les boîtiers de filtres et les filtres sont déjà contaminés au premier emploi. S'il y a des réparations ou des travaux d'entretien à réaliser, toutes les lois et consignes fondamentales doivent être appliquées.

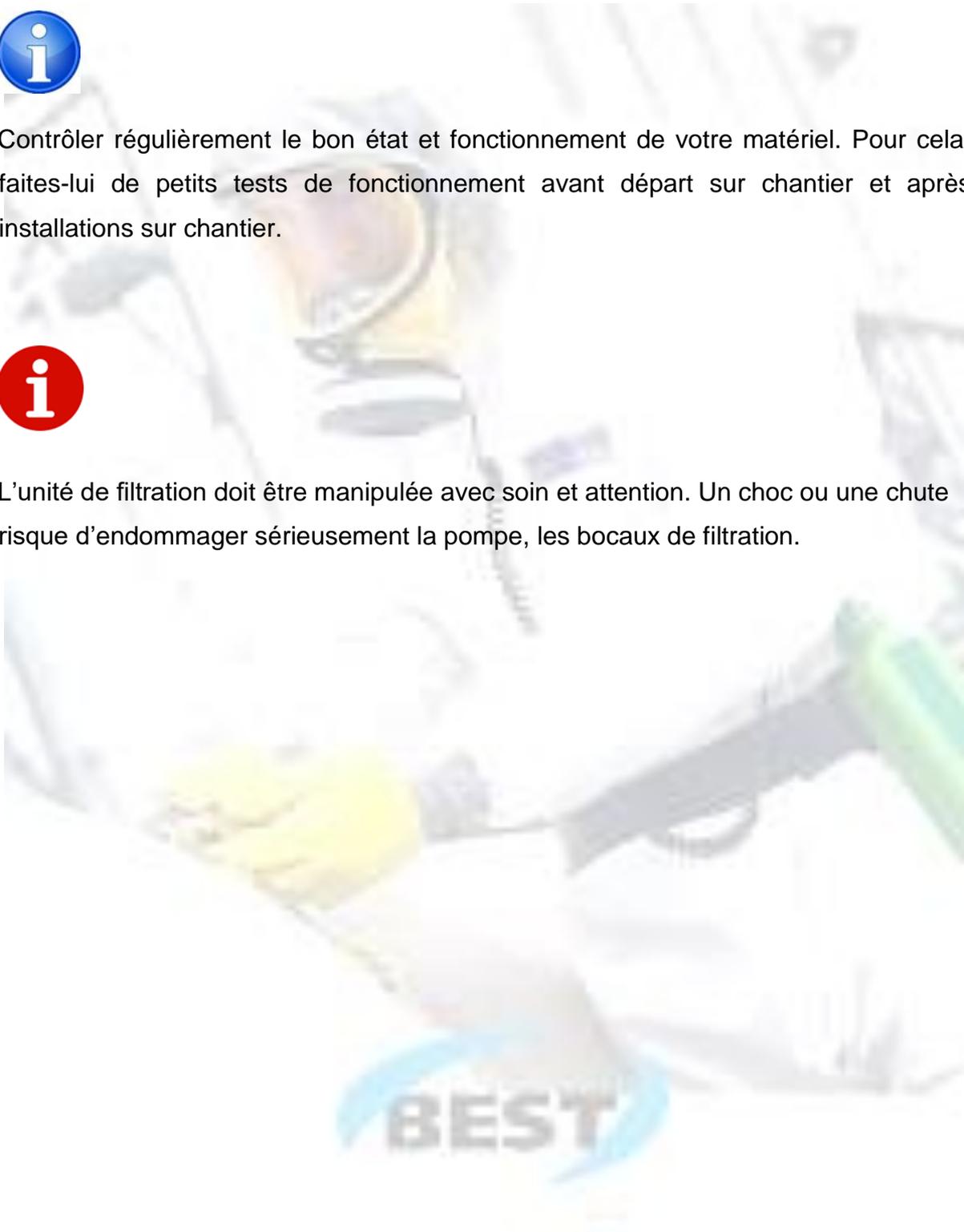
Il faut éliminer tous les filtres cités ci-dessus suivant les lois et règlements en vigueur.



Contrôler régulièrement le bon état et fonctionnement de votre matériel. Pour cela, faites-lui de petits tests de fonctionnement avant départ sur chantier et après installations sur chantier.



L'unité de filtration doit être manipulée avec soin et attention. Un choc ou une chute risque d'endommager sérieusement la pompe, les bouches de filtration.



9 - Pannes possibles et leurs dépannages

Panne	Cause possible	Dépannage
Appareil ne fonctionne pas	Alimentation	Vérifier le bon raccordement au réseau électrique
Pompe des eaux usées fonctionne, mais n'aspire pas ou très mal	Joint torique des bocaux Encrassement des filtres Tuyau pincé	Vérifier le bon raccordement des tuyaux. Si c'est le cas vérifié la bonne présence des joints toriques sur les porte-filtres.



Pour tout dysfonctionnement, ou problème d'utilisation, et/ou un matériel qui ne fonctionnent pas après la livraison vous pouvez contacter le

SERVICE TECHNIQUE GROUPE BEST

N° D'APPEL CLIENT : 03 21 60 39 39



L'unité de filtration reçoit à la vente, maintenance ou location un certificat de conformité d'une validité d'un an.

Peu avant l'arrivée à échéance nous vous conseillons de prendre contact avec notre service SAV pour nous retourner le matériel en nos locaux afin d'effectuer un entretien et une nouvelle certification d'une validité de un an.

Le mode d'emploi doit toujours être accessible pour toutes les personnes présentes et être placé à proximité du lieu d'utilisation.

En tant qu'utilisateur, vous êtes tenu de suivre ce mode d'emploi et d'utiliser l'appareil exclusivement et conformément à l'usage prévu.



En cas de non-respect de cette clause, la Société **BEST ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ TECHNOLOGIE** est déchargée de toute responsabilité.



Pour garantir la sécurité il est interdit de modifier ou d'intervenir sur l'appareil.

En cas de dégradation ou de défaillance, veuillez contacter le service après-vente de la Société **BEST ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ TECHNOLOGIE** au **03.21.60.39.39**.



11 – Garantie

La garantie est limitée et ne s'applique qu'au nouvel équipement **BEST ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ TECHNOLOGIE** n'offre aucune garantie quant à l'état de l'équipement utilisé.

BEST ENVIRONNEMENT garantit l'équipement, pendant une période (voir la condition générale de vente), contre les vices de matériaux ou de fabrication. Cette garantie est limitée à l'acheteur initial et ne peut être cédée ou transférée.

Toute réclamation en vertu de cette garantie doit être faite par écrit à BEST ENVIRONNEMENT ; l'acheteur doit expédier l'équipement par ses soins et sans frais, à BEST ENVIRONNEMENT.

BEST ENVIRONNEMENT réparera ou remplacera par du neuf ou quasi neuf, à sa discrétion et sans frais pour l'acheteur, tout équipement jugé défectueux en raison d'un vice de matériaux ou de fabrication selon l'appréciation exclusive de BEST ENVIRONNEMENT.

Cette garantie est NULLE si l'équipement est endommagé par accident ou mauvaise utilisation, ou a été endommagé par abus ou négligence durant l'utilisation ou pendant la révision de l'équipement, notamment sans s'y limiter, l'exploitation non conforme aux règles de sécurité, l'utilisation par un personnel non formé et l'omission d'accomplir l'entretien de routine.

Cette garantie est NULLE si l'équipement a été réparé ou modifié par des personnes non autorisées par BEST ENVIRONNEMENT.

Cette garantie est NULLE si le numéro de série de l'équipement a été modifié, effacé ou retiré. Cette garantie est NULLE si un équipement quelconque n'a pas été raccordé ou installé conformément aux directives écrites, telles que fournies par **BEST ENVIRONNEMENT**.

Les consommables, comme les préfiltres et les filtres absolus utilisés dans l'équipement, ne sont pas couverts par cette garantie.

CETTE GARANTIE CONTIENT L'OBLIGATION INTÉGRALE DE BEST ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ TECHNOLOGIE ET AUCUNE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE, IMPLICITE OU LÉGALE N'EST ACCORDÉE. L'ACHETEUR CONVIENT D'ASSUMER TOUTE LA RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE ET/OU BLESSURE CORPORELLE OU DÉCÈS QUI PEUT DÉCOULER DE L'UTILISATION OU DE LA MAUVAISE UTILISATION DE TOUT ÉQUIPEMENT OU PRODUIT PAR L'ACHETEUR, SES EMPLOYÉS, AGENTS OU CLIENTS, AUTRE QUE LA GARANTIE EXPRESSE CONTENUE DANS LES PRÉSENTES. BEST ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ TECHNOLOGIE NE SERA PAS TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT. CETTE GARANTIE NE SERA REMPLACÉE NI MODIFIÉE DE QUELQUE FAÇON SANS L'AUTORISATION EXPRESSE ÉCRITE DE BEST ENVIRONNEMENT SÉCURITÉ TECHNOLOGIE.

Toute l'expertise BEST À VOTRE ÉCOUTE !



● **BEST Île de France**
Parc Bel Air
La forêt Rambouillet
3 Rue Clément Ader
78125 Gazeran
Tél : +33 (0)3 61 53 90 51
info@bestfrance.fr

📍 **BEST Nord (siège)**
Parc de L'Ermitage
Rue Louis Blériot
59552 Lambres-Lez-Douai
Tél : +33 (0)3 21 60 39 39
Fax : +33 (0)3 21 60 39 30
info@bestfrance.fr

● **BEST Suisse**
Route des Îles 88
Case postale 10
1897 Le Bouveret
Tél : +41 (0)24 552 10 70
Fax : +41 (0)24 552 10 09
info@bestsuisses.ch

● **BEST Bordeaux**
43 Rue Pierre Baour
33000 Bordeaux
Tél : +33 (0)5 24 72 85 70
info@bestfrance.fr

● **BEST Marseille**
13 Bis avenue Alphonse
Lamartine
ZA de L'Avagon
13170 Les Pennes Mirabeau
Tél : +33 (0)4 83 36 28 14
info@bestfrance.fr

● **BEST Lyon**
42 Avenue du Progrès
69680 Chassieu
Tél : +33 (0)4 74 92 27 16
info@bestfrance.fr

bestfrance.fr

Tél. : +33 (0)3 21 60 39 39 | Fax. : +33 (0)3 21 60 39 30 | info@bestfrance.fr

